



Service canadien de renseignements criminels
Rapport annuel sur le crime organisé au Canada

1998

RÉDACTEUR PRINCIPAL

Richard Philippe
Directeur

Service canadien de renseignements criminels

RÉDACTEUR EN CHEF

Angus Smith
Sous-direction des analyses criminelles
Direction des renseignements criminels
Gendarmerie Royale du Canada

RÉDACTEUR ADJOINT

Susan Kavanagh
Service canadien de renseignements criminels

GRAPHIQUES

Bill McMillan
Directeur artistique
Groupe du graphisme
Gendarmerie Royale du Canada

DESSIN

Ann Jakeman

Préparer pour l'Internet

Marc P. Grecco / Richard Forgiel

Unité du SARC

Service canadien de renseignements criminels

Pour tout renseignement sur la présente publication, s'adresser au :
Directeur du Service canadien de renseignements criminels
1200, promenade Vanier
Ottawa (Ontario)
K1A 0R2

Cat# : JS61-8/1998
ISBN : 0-662-63698-8
ISSN : 0839-6728

TABLE DES MATIÈRES

- Sommaire
- Message du Président
- Message du Directeur
- Priorités nationales
- Autres types de criminalités d'importances
- À propos de ce document

SOMMAIRE

Pratiquement toutes les organisations criminelles signalées dans les éditions précédentes du Rapport du SCRC sur le crime organisé sont toujours actives au Canada. Seule la nature et l'étendue de leurs activités ont changé, bien souvent pour prendre considérablement d'ampleur.

Le crime organisé de souche asiatique continue d'être grandement impliqué dans l'importation et la distribution d'héroïne de l'Asie du Sud-Est et s'empare d'une part de plus en plus grande du trafic de la cocaïne. Les organisations de souche asiatique s'adonnent au passage d'illégaux et à la contrebande de biens de consommation et elles s'adonnent de plus en plus à la criminalité d'affaires. Une fraude par carte de crédit reliée à une organisation criminelle de souche asiatique a occasionné des pertes de 16 millions de dollars aux institutions financières canadiennes.

Au Canada, les organisations criminelles de souche est-européenne raffinent de plus en plus leurs méthodes et étendent leur influence au pays et à l'étranger. Elles sont particulièrement actives dans le vol et l'exportation d'automobiles. Elles utilisent aussi les institutions financières canadiennes pour recycler de l'argent et elles cherchent activement à investir dans des entreprises prometteuses.

Les activités du crime organisé de souche autochtone ainsi que celles d'extrémisme criminel se poursuivent avec une accentuation particulière sur les activités reliés à la contrebande. Les gangs de rue autochtones continuent d'étendre leur influence dans les centres urbains des Prairies.

Les organisations criminelles de souche italienne représentent toujours un élément majeur du monde interlope canadien. Leur puissance provient de leur immense richesse, investie dans des entreprises légitimes et de leurs vastes alliances avec d'autres organisations criminelles.

Les Hells Angels forment toujours une des organisations criminelles les mieux structurées au pays. Ils ont connu une période de croissance agressive en 1997, ajoutant au pays trois nouvelles sections à leurs onze sections existantes. Ils livrent encore une lutte acharnée aux Rock Machine, qui sont sur le point d'être absorbés par les Bandidos, établis au Texas.

Au Canada les criminels ont facilement accès à une grande variété d'armes à feu, y compris des armes automatiques. Cet arsenal se grossit constamment d'armes volées, alimenté par l'afflux incessant d'armes illégales qui entrent au pays. Une base de données nationale actuellement en voie de délabération permettra de centraliser le retraçage des armes utilisées pour commettre des infractions criminelles et la préparation de renseignements et de pistes d'enquête.

Les pédophiles ont peu à peu raffiné leurs méthodes et utilisent couramment des technologies nouvelles comme l'Internet pour trouver et piéger leurs victimes. Les gouvernements, les groupes militants, les organismes de protection de l'enfance et les services d'application de la loi ont fait front commun afin d'élaborer des politiques et des lois efficaces pour protéger les enfants des délits sexuels et de l'exploitation sexuelle.

Les ports maritimes du Canada sont des points d'entrée importants pour la contrebande, y compris les drogues, les armes à feu et les immigrants illégaux. Les organisations criminelles les utilisent aussi pour exporter des biens en contrebande, en particulier des automobiles volées.

Le passage d'illégaux représente toujours une entreprise criminelle lucrative, relativement exempte de risque et en plein essor, aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Le grand nombre de réfugiés, d'apatrides et de migrants économiques que l'on trouve de par le monde représente une source de profit pratiquement assurée pour les groupes impliqués dans le passage organisé d'illégaux.

La contrebande de biens pose toujours un grave problème au Canada. Les contrebandiers ne s'en tiennent plus seulement au tabac et à l'alcool; ils ont l'audace d'importer des biens de consommation tels que bijoux, cigares cubains, parties d'animaux protégés et menacés d'extinction, produits alimentaires et CFC. L'escalade de la violence associée à la contrebande suscite de graves inquiétudes en ce qui a trait à la sécurité du public.

Le trafic des drogues demeure la principale source de revenus pour la plupart des organisations criminelles actives au Canada. Les organisations criminelles de souche italienne et asiatique occupent les échelons supérieurs de l'importation des drogues, tandis que les trafiquants de souche colombienne maintiennent fermement leur emprise sur le gros du trafic de la cocaïne dans l'est et le centre du Canada. Les gangs de motards sont profondément impliqués dans l'importation et la distribution massive du cannabis, de la cocaïne et des drogues chimiques et on voit apparaître quelques groupes entrepreneurs et audacieux. La fréquence du VIH chez les narcomanes qui s'injectent semble augmenter de façon alarmante.

En raison de l'absence de rapports financiers obligatoires au Canada, il est relativement facile aux organisations criminelles de recycler leurs profits et de transférer des fonds. La situation se complique en raison de l'essor explosif du commerce électronique, qui permet aux recycleurs d'argent d'accomplir et de camoufler leurs activités. La prolifération de la technologie électronique touche également d'autres secteurs d'activités criminelles et les criminels ont appris à se servir de l'Internet. La <<criminalité virtuelle>>, fluide et toujours changeante, risque de s'avérer le plus important défi qu'ait à relever la force publique canadienne.

En 1997, le nombre de faux billets de banque canadiens rapportés à la police a augmenté de 26%. Les pertes attribuables aux fausses cartes de crédit ont augmenté de 8 millions de dollars pour atteindre la somme de 88 millions de

dollars. Il ne fait aucun doute que la disponibilité de la fausse monnaie et les pertes attribuables aux fausses cartes de crédit vont augmenter en 1998, surtout à cause de la prolifération du matériel de numérisation et d'éditique.

MESSAGE DU PRÉSIDENT
SERVICE CANADIEN DE RENSEIGNEMENTS CRIMINELS
COMMISSAIRE J.P.R. MURRAY



La criminalité est impossible à ignorer. Même si nous ne sommes pas les victimes d'une activité criminelle, les journaux, les revues, la télévision et les romans en vogue nous inondent d'images de crimes et de criminels. On pourrait facilement croire que nous affrontons une épidémie de crimes dont leurs auteurs sont de plus en plus raffinés, rusés et intrinsèquement criminels que jamais auparavant. Ce n'est qu'une illusion. Les criminels n'ont pas tellement changé au cours des siècles, ils sont tous motivés par l'appât du gain. Tous les criminels cherchent à devenir riches et puissants en exploitant les ressources humaines et matérielles et les faiblesses de l'État et des lois.

C'est le milieu social et politique où opèrent les criminels ainsi que les ressources et les occasions à leur disposition qui ont changé et continuent de changer. Au Canada, les criminels et les organisations criminelles peuvent profiter de certains facteurs qui contribuent à façonner le monde contemporain, dont le phénomène de la globalisation et l'essor de la technologie. Si ces facteurs influent sur l'activité criminelle au sein de notre société, ils ont aussi sur notre vie à tous une incidence que nous cherchons encore à comprendre. Ainsi, la criminalité et les criminels ne font que refléter la société où ils subsistent.

Les organisations criminelles aiment à projeter une image d'omnipotence et d'invulnérabilité. En réalité, le crime organisé est un phénomène fondamentalement vicié. Le crime étant auto-destructeur et motivé par l'appât du gain, le criminel est toujours victime de son ambition, malgré toutes les précautions qu'il a prises. Aussi, même si le présent rapport trace un portrait parfois inquiétant de la criminalité au Canada, il faut se rappeler que les criminels ont toujours les mêmes points vulnérables et que nous apprenons à les exploiter à notre avantage. Il importe cependant de souligner qu'aucun service de police ou organisme gouvernemental ne peut s'attaquer seul à cette tâche. Comme toujours, il faudra compter sur la collaboration nationale et internationale et sur la reconnaissance générale du fait que le crime organisé est un mal qui affecte toutes les nations et tous les citoyens.

Le rôle du Service canadien de renseignements criminels (SCRC) est donc essentiel. Par son travail de collecte, d'analyse et de diffusion de renseignements, il s'assure qu'une information pertinente est communiquée au moment opportun à tous ceux qui en ont besoin. En portant son attention sur les problèmes de l'heure, comme l'exploitation sexuelle des enfants et la contrebande des armes à feu, il s'assure que tous les organismes participants sont bien informés et en mesure de lutter contre toute forme de criminalité nouvelle. Et dans ce qui pourrait s'avérer sa contribution la plus importante à la société canadienne, le SCRC préconise la création de partenariats au sein des organismes d'application de la loi canadienne, facilitant ainsi l'établissement d'un front commun contre le crime organisé.

MESSAGE DU DIRECTEUR
SERVICE CANADIEN DE RENSEIGNEMENTS CRIMINELS
R. PHILIPPE



Le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) se consacre à la mise en commun des renseignements criminels recueillis par les organismes canadiens d'application de la loi. En collaboration avec nos partenaires du domaine policier et de l'application de loi, nous sommes heureux d'offrir le présent rapport au public canadien. Nous croyons que la lutte contre le crime organisé ne peut se faire sans une prise de position ferme de la part de la collectivité.

Le crime organisé n'épargne aucun segment de la société canadienne. Certaines formes de criminalité, notamment les fraudes, le recyclage de l'argent et la corruption, sont simplement moins visibles que les crimes commis dans la rue. Le présent rapport s'inscrit dans la stratégie adoptée par le SCRC en vue de sensibiliser le public canadien aux méfaits du crime organisé et d'obtenir son appui.

Depuis quelques années, nous sommes de plus en plus convaincus que pour réprimer le crime organisé, il faut que le public et tous les ordres de gouvernement collaborent pleinement avec la police et avec les organismes d'application de la loi. La mise en commun des renseignements constitue la clé de ce partenariat. Fort de ses diverses stratégies de coordination et de son vaste

réseau national, le SCRC s'attache à fournir les renseignements les plus précis et les plus à jour possible pour appuyer la lutte contre le crime organisé.

TABLE DES MATIÈRES

PRIORITÉS NATIONALES EN MATIÈRE DE RENSEIGNEMENTS

- **LE CRIME ORGANISÉ DE SOUCHE ASIATIQUE**
- **LE CRIME ORGANISÉ DE SOUCHE EST- EUROPÉENNE (COSEE)**
- **L'EXTRÉMISME CRIMINEL ET LA CRIMINALITÉ DE SOUCHE AUTOCHTONE**
- **LE CRIME ORGANISÉ TRADITIONNEL**
- **LES HELLS ANGELS ET LES AUTRES BANDES DE MOTARDS CRIMINALISÉS**

AUTRES ASPECTS SURVEILLÉS ET ÉLÉMENTS NOUVEAUX

- **CIRCULATION ILLÉGALE D'ARMES À FEU**
- **ENFANTS VICTIMES DE DÉLITS SEXUELS**
- **LE CRIME ORGANISÉ DANS LES PORTS MARITIMES CANADIENS**
- **LES ORGANISATIONS CRIMINELLES ET LE PASSAGE D'ILLÉGAUX**
- **LA CONTREBANDE DE BIENS**
- **LE TRAFIC DES DROGUES**
- **HÉROÏNE**
- **COCAÏNE**
- **CANNABIS**
- **DROGUES CHIMIQUES**
- **LES PRODUITS DE LA CRIMINALITÉ**
- **LA CONTREFAÇON**
- **LA CRIMINALITÉ TECHNOLOGIQUE**

PRIORITÉS NATIONALES EN MATIÈRE DE RENSEIGNEMENTS

• LE CRIME ORGANISÉ DE SOUCHE ASIATIQUE

Faits saillants

- Le crime organisé de souche asiatique participe à la contrebande de biens de consommation et au passage d'illégaux, ainsi qu'au trafic d'héroïne.
- Les organisations criminelles de souche asiatique s'adonnent de plus en plus à la criminalité en col blanc.
- Les groupes de souche asiatique se multiplient et accroissent leurs activités dans certaines régions.

Situation actuelle

En 1997, le crime organisé de souche asiatique a poursuivi ses activités dans les grandes villes du Canada. Les quatre principales catégories d'organisations criminelles opérant au sein des collectivités asiatiques au Canada sont les triades, les gangs, le DAI HUEN JAI (BIG CIRCLE BOYS) et les associations criminelles. On associe la criminalité de souche asiatique au vol avec violation de domicile, aux luttes de gangs, à l'agression, au meurtre, à l'extorsion, à la fraude, aux escroqueries à la carte de crédit, à l'importation et au trafic des drogues, aux infractions reliées au jeu, au vol à l'étalage, à la contrefaçon et à la contrebande. La violence accrue reliée aux activités des criminels de souche asiatique est surtout le fait des gangs de rue vietnamiens, laotiens et cambodgiens.

Les organisations criminelles actives au sein de la communauté asiatique produisent toujours la majeure partie des fausses cartes de crédit au Canada. Les organisations de souche asiatique ont aussi trempé dans la distribution de fausse monnaie. Les criminels de souche asiatique prédominent à tous les niveaux du trafic de l'héroïne au Canada, depuis l'importation jusqu'à la distribution dans la rue; ils font aussi la contrebande et le trafic de la cocaïne en quantités de plusieurs kilogrammes.

Les criminels de souche asiatique demeurent impliqués dans le passage d'illégaux et dans le trafic international de personnes aux fins de prostitution. En septembre 1997, la police et les agents d'immigration ont arrêté environ 40 personnes impliquées dans un réseau de prostitution. Le réseau faisait entrer illégalement en Amérique du Nord, en passant par Vancouver, des femmes asiatiques venant surtout de Thaïlande et de Malaisie, pour ensuite les placer dans des bordels de Vancouver, de Toronto et de Los Angeles. Ces femmes, âgées de 16 à 30 ans, avaient été recrutées par des associations criminelles d'Asie du Sud-Est et étaient endettées pour des montants pouvant atteindre jusqu'à 40 000 \$. Elles avaient été transportées d'une ville à l'autre au Canada et aux États-Unis et obligées de rembourser leur dette en se prostituant. On estime que ce réseau de prostitution a réalisé des profits de 2 à 3 millions de dollars par année.

En Colombie-Britannique, le DAI HUEN JAI demeure l'organisation criminelle prédominante de souche asiatique. Il a des relations à Toronto, aux États-Unis et à Hong Kong. Les membres des BIG CIRCLE BOYS continuent d'être impliqués dans des réseaux internationaux de fraude par carte de crédit, dans l'importation et le trafic d'héroïne et les assassinats reliés aux gangs. Une de leurs opérations de fraude par carte de crédit a occasionné aux institutions bancaires canadiennes une perte de plus de 16 millions de dollars, soit la plus importante perte du genre.

Avec plus de 100 membres et des liens avec les Hells Angels et les organisations criminelles de souche indo-canadienne, le LOTUS GANG poursuit ses activités dans la région de Vancouver en s'adonnant à l'importation et au trafic de cocaïne et d'héroïne, à la fraude par carte de crédit, à l'extorsion et au clonage de téléphones cellulaires.

Les gangs de souche vietnamienne, se compose de deux groupes ethniques, soit d'origine chinoise et vietnamienne, dont le nombre de personne varie de 200 à 300 membres. Ces gangs criminalisées dominent une bonne part du trafic de la drogue dans les rues de Vancouver. Ils trempent aussi dans le commerce du tabac de contrebande et tout au long de l'année 1997, un groupe de souche vietnamienne a expédié plus de 3 600 cartouches de cigarettes de marques diverses, d'une valeur de 170 800\$, d'Ontario en Colombie-Britannique.

En août 1997, au terme d'une enquête de deux ans sur l'exportation d'automobiles volées en Asie du Sud-Est, on a procédé à l'arrestation de plusieurs criminels asiatiques importants de la vallée du bas Fraser et du Québec. L'enquête a aussi révélé l'existence d'un complot visant à assassiner le chef de la triade SHUI FONG, immigré à Vancouver.

En 1997, une autre activité reliée aux gangs a réuni des membres du gang des VIET BOYS de Seattle (Washington) et des membres de gangs de la région de Vancouver. Un membre du gang des FLYING DRAGONS a été expulsé à New York de Colombie-Britannique en vertu d'un mandat pan-canadien de l'Immigration pour manquement à ses conditions de libération conditionnelle à la suite d'une condamnation pour enlèvement.

En Alberta, on a constaté en 1997 une augmentation des vols de véhicules de luxe commis par des criminels de souche asiatique. Les gangs de jeunes Vietnamiens d'Edmonton ont été particulièrement violents, utilisant souvent la machette comme arme de choix. A Calgary, la GRC et le service de police de Calgary ont arrêté des membres haut-placés des triades KUNG LOK et WO SING WO sous des chefs d'accusation reliés aux drogues et à l'immigration.

Plus de la moitié des cibles de l'équipe Drug Undercover Street (DUST) du service de police de Calgary sont des criminels asiatiques. Tout indique que ces individus s'appliquent activement à grossir leur part du trafic local des drogues.

Ainsi, un trafiquant connu a déposé plus de 400 000\$ dans son compte de banque au cours d'une période de deux mois.

On trouve à Calgary un système bancaire interlope complexe et bien défini, utilisé par les organisations criminelles de souche asiatique. La fraude et l'écoulement de monnaie contrefaite y sont également des formes populaires de criminalité. En 1997, un individu d'Edmonton a écopé d'une accusation de fraude et de neuf chefs d'accusation pour l'utilisation de cartes de crédit contrefaites. En peu de temps, il avait utilisé neuf cartes de crédit contrefaites à son épicerie et fraudé une banque d'une somme de près de 80 000\$. On a retrouvé au commerce d'un de ses associés deux autres cartes et une somme de 39 000\$ dérobée à la même banque. Le second commerce était sur le bord de la faillite au moment où ces fraudes ont été commises.

Un ensemble de facteurs pourrait occasionner une augmentation de la criminalité organisée de souche asiatique en Alberta au cours de la prochaine année. La province connaît un essor économique et sa population asiatique augmente, en particulier à Calgary et à Edmonton. De plus, des organisations criminelles de souche asiatique bien établies sont déjà actives dans la province voisine de la Colombie-Britannique. A mesure que les autorités des É.-U vont intensifier leur surveillance des points de passage frontaliers au sud de Vancouver, la frontière de l'Alberta et du Montana pourrait devenir un point de passage important pour les contrebandiers d'héroïne, de tabac et d'illégaux.

En Saskatchewan, le trafic de la cocaïne est à la hausse dans la région de Saskatoon, où ce produit, très en demande à cause de sa qualité et de sa pureté, est distribué par des trafiquants de souche asiatique. Les réseaux de souche asiatique prennent de l'expansion et les personnages importants se mettent à l'abri en engageant des revendeurs locaux non asiatiques.

Winnipeg, la police a confirmé que les organisations criminelles de souche asiatique soutirent des paiements de protection des exploitants des restaurateurs. Il est difficile d'évaluer l'ampleur de cette activité puisque les victimes sont souvent réticentes à la rapporter à la police. Les trafiquants de drogue de souche asiatique et autochtone collaborent aussi dans le commerce de la drogue à Winnipeg et il semble que le LOTUS GANG de Vancouver s'intéresse au marché de Winnipeg.

Les groupes de souche asiatique les plus actifs en Ontario sont les BIG CIRCLE BOYS, les groupes vietnamiens et les associations criminelles de Hong Kong. Le trafic de l'héroïne demeure l'activité criminelle de prédilection. Les BIG CIRCLE BOYS et les groupes de Hong Kong importent régulièrement des gros envois de plusieurs kilogrammes d'héroïne sous le couvert d'activités commerciales. La police estime qu'au moins une douzaine de grosses associations criminelles en importent à intervalles réguliers. Les groupes moins importants des BIG CIRCLE BOYS importent périodiquement des envois d'un kilogramme d'héroïne dissimulés dans des colis.

Depuis la fin de l'année 1994, des groupes de souche asiatique de Toronto et d'autres villes canadiennes sont devenus des fournisseurs internationaux de cartes de crédit contrefaites. Des groupes de Hong Kong concentrent leur activités sur les marchés asiatiques, tandis que les BIG CIRCLE BOYS alimentent les marchés d'Amérique et d'Europe, où ils s'établissent de plus en plus depuis le début des années 90. Les groupes de souche vietnamienne sont les principaux revendeurs et utilisateurs de cartes de crédit contrefaites, bien que les criminels asiatiques n'aient pas le monopole en ce domaine.

Des groupes de souche asiatique de l'Ontario sont également impliqués dans l'exportation de véhicules volés en Chine, au Vietnam et dans d'autres pays de

l'Asie du Sud-Est. Ils importent aussi des Malaysiennes et des Thaïlandaises pour les livrer à la prostitution en Amérique du Nord.

Les Foukiens constituent un nouveau groupe du crime organisé de souche asiatique qui domine le monde interlope asiatique de la ville de New York. Au cours des dix dernières années, la population foukienne de Toronto a atteint environ 8 000 personnes, affichant une augmentation correspondante d'activité criminelle. Les criminels foukiens trempent dans la contrebande d'illégaux, exigeant jusqu'à 35 000 \$ É.-U. par personne pour faire entrer au Canada et aux États-Unis des gens de la région de Fuchow, en Chine. Ces sommes doivent être payées en entier avant que le client ne soit amené au Canada et les illégaux sont souvent victimes d'extorsion. Les immigrantes peuvent être victimes de viols collectifs ou vendues pour fins de prostitution.

L'an dernier, des groupes foukiens de Toronto ont aussi commis au moins deux meurtres des vols avec violation de domicile et un enlèvement avec demande de rançon. La police prévoit une augmentation de leur niveau d'activité criminelle à mesure que la population foukienne locale va s'accroître.

Au Québec, on retrouve plusieurs de 350 criminels endurcis de souche asiatique, répartis dans quelque 35 gangs plus ou moins bien structurées, dont les deux tiers ont une envergure nationale ou internationale. Ces gangs partagent régulièrement leur personnel et leur expertise et s'adonnent au trafic d'héroïne et au prêt usuraire. Ils font aussi des vols avec violation de domicile, mais l'étendue de cette activité est difficile à mesurer car 95% des victimes renoncent à porter plainte.

En dehors de ces 35 gangs connus, on trouve aussi au Québec environ 50 sujets vietnamiens qui pratiquent le vol à l'étalage organisé un peu partout en Ontario et au Québec. Ils écoulent les produits de leur activité au sein de leur

propre collectivité. Au Québec, la police a mis un terme aux activités d'environ 20 individus d'origine cambodgienne et laotienne qui avaient dérobé des appareils de la Société de loteries vidéo du Québec au cours des six premiers mois de l'année 1997.

Perspective

- Le crime organisé de souche asiatique va continuer de contrôler l'importation et la distribution d'héroïne de qualité supérieure provenant de l'Asie du Sud-Est.
- Les organisations criminelles de souche asiatique vont demeurer impliquées dans la fraude à la carte de crédit et dans le vol et la contrebande de composants d'ordinateurs.
- L'essor économique de l'Alberta et divers autres facteurs vont faciliter l'expansion constante du crime organisé de souche asiatique dans l'ensemble de la province.
- Le phénomène de la criminalité asiatique prend de l'ampleur au Québec. La disponibilité accrue de l'héroïne à Montréal a saturé le marché et la réduction subséquente des prix de l'héroïne va engendrer une augmentation du nombre de consommateurs et des crimes reliés à la toxicomanie.
- Les criminels de souche vietnamienne sont de plus en plus organisés et raffinés et vont jouer un rôle plus important dans l'importation et l'exportation des stupéfiants.

LE CRIME ORGANISÉ DE SOUCHE EST-EUROPÉENNE (COSEE)

Faits saillants

- Les groupes du COSEE actifs au Canada, sont de plus en plus raffinés. Ils deviennent plus actifs et établissent des relations internationales importantes.
- Au Canada, les groupes du COSEE font partie de réseaux internationaux impliqués dans l'exportation du Canada de nombreux biens de consommation, y compris des automobiles volées.
- Le COSEE se sert d'institutions financières canadiennes pour recycler des profits illicites et transférer des fonds en Europe de l'Est.

Situation actuelle

Les organisations criminelles de souche est européenne continuent d'étendre leur influence au Canada et on les retrouve dans la plupart des régions du pays,

de la Colombie Britannique aux Maritimes. Elles sont surtout actives à Toronto, à Montréal et à Vancouver; cependant, la police a des groupes consacrés au COSEE dans d'autres centres dont Calgary, Edmonton et Halifax. Selon des informations récentes, leurs activités criminelles s'étendent aux Prairies. Leurs activités vont de l'extorsion exercée au sein de la collectivité est-européenne, au vol à l'étalage organisé, à la prostitution, à la contrefaçon, à la contrebande de drogues et divers types de criminalité en col blanc, y compris la fraude bancaire et le recyclage de l'argent. Les groupes du COSEE sont impliqués dans la contrebande massive de nombreux biens de consommation, en particulier des automobiles volées, du Canada vers l'Europe de l'Est. Ils se serviraient aussi des institutions et des marchés financiers canadiens pour recycler de l'argent.

Les groupes du COSEE actifs dans les grands centres du pays s'associent de plus en plus entre eux et à d'autres organisations criminelles de souche ethnique actives au Canada. De plus, on a découvert l'existence de relations internationales importantes avec l'ancienne Union soviétique, l'Europe de l'Est et les États-Unis, indiquant que le COSEE étend et raffine ses activités au Canada. Deux caïds importants du COSEE, établis respectivement à Toronto et à Montréal, ont été expulsés du Canada, le premier à la suite d'une enquête menée par la GRC et Immigration Canada et le second en rapport avec son rôle dans un vol de grande envergure. Ces expulsions ont eu pour effet de reconnaître le tort immense causé à l'économie canadienne par des crimes non violents comme le vol à l'étalage et la fraude.

Perspective

- Des caïds et des groupes du COSEE de l'étranger vont tenter d'entrer au Canada et de se servir de citoyens et de résidents canadiens pour faire avancer leurs intérêts. L'arrivée de nouveaux groupes du COSEE désireux de s'établir au pays pourrait engendrer des affrontements.

- Des dirigeants du COSEE vont tenter d'investir leurs profits dans des institutions et des marchés financiers canadiens ainsi que dans des coentreprises financières prometteuses comme l'industrie pétrolière albertaine.
- Les groupes du COSEE vont tenter de s'accaparer d'une part plus importante du trafic des drogues au Canada.

L'EXTRÉMISME CRIMINEL ET LA CRIMINALITÉ DE SOUCHE AUTOCHTONE

Faits saillants

- Les lois fiscales de l'État de New York ont donné lieu à des actes de violence sur la réserve Cattaraugus, près de Buffalo.
- En septembre 1997, la GRC a saisi des mitrailleuses ainsi que des armes automatiques et semi-automatiques sur la réserve de Kahnawake, au sud de Montréal. Les armes saisies provenaient d'une organisation qui vendait des armes à feu, des explosifs, des drogues, des cigarettes et de l'alcool sur le marché noir. En dépit des relations tendues entre cette collectivité mohawk et la police, la saisie n'a pas engendré de représailles.
- Les gangs de rue autochtones continuent d'étendre leurs activités dans les provinces des Prairies.
-

Situation actuelle

En 1997, le crime organisé et les activités des extrémistes criminels dans les collectivités autochtones n'ont pas augmenté par rapport aux années précédentes. Les activités de désobéissance civile et autres activités perturbatrices anticipées ne se sont pas matérialisées et ce, malgré l'appel à une journée de manifestation du grand chef Ovide Mercredi de l'Assemblée des Premières Nations (APN), les jugements rendus dans les causes du lac Gustafsen et d'Ipperwash, la visite de la Reine et l'élection fédérale, événements qui ont tous eu lieu entre les mois d'avril et juillet.

En Colombie-Britannique, on a assisté à de nombreux incidents mineurs, se résumant pour la plupart à des protestations et à des barrages de voie ferrée

dans des régions isolées. Des extrémistes du lac Gustafsen se réclamant du nom de TS'PETEN DEFENDERS ont organisé des ralliements de protestations au palais de justice de Surrey, en C.-B. Les autorités locales croient que des éléments criminels parmi les sympathisants des Autochtones du lac Gustafsen sont responsables de menaces proférées à l'endroit de trois juges de la Cour d'appel de Colombie-Britannique.

L'opposition au projet de la mine Cheviot, voisine du parc national de Jasper, a suscité certaines inquiétudes chez les Autochtones quant à ses répercussions environnementales et écologiques et constitue un point chaud qui risque de mener à un affrontement grave.

Une des plus graves menaces survenues au cours de la période du printemps et de l'été de 1997 a fait suite au décret de l'État de New York imposant des taxes sur l'alcool, le tabac et l'essence vendus sur les réserves indiennes et a déclenché une flambée de violence sur la réserve Cattaraugus, située au sud de Buffalo.

Une descente de la GRC à Kahnawake, à la recherche d'armes, en septembre, 1997 a permis de saisir plusieurs armes automatiques et semi-automatiques, dont trois mitrailleuses à chargement par bande.

La collectivité mohawk de Kahnawake menace d'imposer des droits de passage sur les autoroutes, les voies ferrées et les voies maritimes qui traversent son territoire, relevant ainsi les enchères dans le conflit qui l'oppose à la province de Québec au sujet de la vente de cigarettes. Elle a fait ces menaces après que le gouvernement du Québec eût tenté d'éliminer la fraude et la vente de cigarettes de contrebande dans les réserves autochtones. Une nouvelle politique, annoncée en juin 1998, exige que les détaillants autochtones paient une taxe d'accise accrue sur le tabac. Les détaillants autochtones ne peuvent obtenir de

remise que s'ils peuvent prouver qu'ils ont vendu les cigarettes à des autochtones. Les chefs autochtones ont dit qu'ils vont refuser de se conformer à cette politique. Ils veulent faire de Kahnawake une zone en franchise de droits. Les négociations entre les chefs mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec sont appelées à se poursuivre.

Les gangs de rue autochtones sont toujours très présents dans les provinces des Prairies. L'expansion chez les gangs plus organisés a ralenti, tandis que les gangs plus violents, non organisés, qui attirent les jeunes, prennent rapidement de l'expansion. Bon nombre de ces gangs recrutent des membres dans d'autres groupes ethniques aussi bien que dans les collectivités autochtones.

Un différend entre deux factions présentes sur la réserve Listuguj (Restigouche), à la frontière du Québec et du Nouveau-Brunswick, est venu accentuer les tensions dans un secteur déjà perturbé par des conflits liés à la pêche au saumon et au homard. Le différend découlait d'une élection de bande récente dont les résultats étaient contestés par la faction défaite. Le ministère des Affaires indiennes est intervenu et a décrété la tenue d'une nouvelle élection. Cette décision a déplu à la faction au pouvoir et on a menacé de faire appel aux militants. On a demandé des renforts chez les éléments radicaux du Nouveau-Brunswick, du Québec et de la Nouvelle-Écosse, mais la faction au pouvoir a finalement perdu les élections et un nouveau chef a pris le contrôle.

Au Nouveau-Brunswick, la situation demeure tendue alors qu'on rapporte des confrontations mineures impliquant des autochtones concernant les droits de coupe de bois sur les terres de la Couronne. En novembre 1997 la décision du juge Turnbull de la Cour du Banc de la Reine stipulant que les Autochtones avaient le droit de couper du bois sur les terres de la Couronne, est venue compliquer la situation. Du jour au lendemain, on a vu naître une industrie forestière autochtone attirant des travailleurs autochtones des États-Unis et du

Québec. On a mis en place des barrages routiers et des pancartes afin d'interdire l'accès aux visiteurs non désirés. On a jusqu'ici assisté à quelques affrontements mineurs. La question est devenue quelque peu litigieuse à la suite de l'appel gagné par la province en rapport avec la décision du juge Turnbull. Les négociations se poursuivent entre les Autochtones et les divers niveaux de gouvernement au sujet des droits de coupe.

Perspective

- La réponse du gouvernement au rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) et à la situation des pensionnats sera scrutée de près sur le plan politique.
- On risque d'assister à de nouveaux affrontements mineurs au sujet de la coupe de bois par les Autochtones sur les terres de la Couronne au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, dont certains pourraient être violents.

LE CRIME ORGANISÉ TRADITIONNEL

Faits saillants

- En 1997, de nombreux incidents graves, y compris des meurtres non résolus, des incendies criminels et des importations massives de drogues, ont confirmé le fait que le crime organisé traditionnel (COT) constitue toujours une menace au Canada.

Situation actuelle

Au Canada, les criminels reliés au crime organisé traditionnel (COT) de souche italienne appartiennent à l'une des trois principales organisations suivantes ou y sont associés : la Mafia sicilienne, la Ndrangheta et la Cosa Nostra. La Mafia sicilienne est la plus influente des trois. Elle entretient des rapports avec d'autres clans siciliens au pays et partout ailleurs dans le monde, en particulier au Venezuela, aux États-Unis et en Italie.

La principale organisation sicilienne est dirigée par la famille SICULIANA (CARUANA-CUNTRERA). Ils ont des liens avec d'autres organisations criminelles, en particulier les bandes de motards criminalisés, les organisations criminelles de souche asiatique, les groupes colombiens et autres groupes sud-américains, les organisations de souche est-européenne et les groupes criminalisés de souche autochtones.

On constate moins de violence au sein du clan sicilien, ce qui le distingue nettement des groupes comme les bandes de motards criminalisés. Cela indique que cette organisation criminelle exerce un contrôle absolu sur son territoire et ses activités criminelles. Elle est parvenue à pleine maturité, sait investir dans des entreprises légitimes sa richesse accumulée grâce aux produits de la criminalité et sait s'en servir à des fins de corruption.

En décembre 1997, Sabatino NICOLUCCI, un membre de l'organisation Sicilienne, a été trouvé coupable, en Cour supérieure, de 172 chefs d'accusation, dont quatre de complot pour faire le trafic de cocaïne et recycler de l'argent. NICOLUCCI a été condamné à 19 années de prison pour sa participation dans ces délits, découverte au cours d'une opération d'infiltration de la GRC. De 1990 à 1994, le bureau de change utilisé comme devanture pendant cette opération a traité pour NICOLUCCI près de 30 millions de dollars de profits tirés des drogues.

En Ontario, deux personnages importants du crime organisé de souche italienne, soit John PAPALIA de Hamilton et son associé Carmen BARILLARO, de Niagara Falls, ont été assassinés, le premier en mai 1997 et le second en juillet 1997. Ces deux individus passaient pour des représentants officiels en Ontario de l'organisation de la COSA NOSTRA établie à Buffalo.

Le projet CAVIAR/OVERDATE, une enquête de la GRC qui s'est terminée à la fin de 1997, a entraîné l'arrestation de 32 personnes, au Canada et en Espagne. Des personnages importants, appartenant pour la plupart au crime organisé de souche italienne, ont été accusés de complot pour importer du haschisch et de la cocaïne au Canada et de complot pour faire le trafic de la cocaïne. Ils ont tous plaidé coupable et ont été condamnés à diverses peines d'emprisonnement. Il en a été de même des individus arrêtés à la suite du projet CHOKE, en avril 1996 et du projet OILPALM, le volet ontarien de l'opération : tous ont plaidé coupable et ont été condamnés à diverses peines de prison.

Sept présumés <<membres reçus>> de la Mafia sicilienne de la Ndrangheta continuent de résider en Colombie-Britannique. Pendant ce temps, de plus jeunes membres du COT exploitent dans la région diverses entreprises légitimes. Dans certains cafés et restaurants appartenant au COT on trouve des appareils illégaux de jeu vidéo ainsi que des opérations de jeu d'arrière-boutique axées principalement sur les paris sportifs et les courses de chevaux. Dans certains cas, des importateurs et des trafiquants connus de cocaïne et d'héroïne conduisent aussi leurs affaires depuis ces mêmes locaux. Seuls quelques membres du COT de la région de Vancouver ont des relations nationales ou internationales, bien qu'il y ait des affiliations avec d'autres organisations criminelles, entre autres, les organisations de souche asiatique, colombienne et russe, ainsi que les Hells Angels.

Le COT de souche québécoise continue d'exercer son influence au Manitoba. En décembre 1997, le projet DENOTE de la GRC a mené à l'arrestation de plusieurs trafiquants de cocaïne.

En Ontario, les membres de la troisième génération du COT arrivent à l'âge adulte et s'initient aux activités criminelles. Ce groupe semble s'éloigner du code traditionnel très strict du COT qui prônait la confiance, le respect, l'honneur, le

silence et la solidarité au sein de la famille. Ses relations d'affaires débordent son groupe ethnique et s'étendent à des représentants d'organisations criminelles de souche asiatique, colombienne et est-européenne ainsi qu'aux bandes de motards criminalisées.

Au Québec, les clans CARUANA-CUNTRERA et autres membres du COT sont surtout impliqués dans le trafic de la cocaïne, de l'héroïne et du haschisch et entretiennent d'étroites relations avec les groupes de COT de Toronto, la famille BONNANO de New York et le CUPOLA, en Sicile.

(NOTA:Le 15 juillet 1998, le Groupe spécial interpolices a fait une descente à Toronto menant à l'arrestation d'Alfonso CARUANA, réputé chef du clan CARUANA-CUNTRERA, avec accusations liées à la drogue. On a procédé à onze autres arrestations à Richmond Hill (Ontario), à Montréal et à Cancun (Mexique). Le projet OMERTA qui a duré deux ans, et auquel a participé la police en Italie, au Mexique et aux États-Unis, a permis de mettre au jour un réseau de blanchissage d'argent et de trafic de drogues entre le Canada, les États-Unis, l'Amérique du Sud et la Suisse générant des millions de dollars.) L'influence du COT s'étend à diverses entreprises, dans les secteurs de l'automobile, de l'immobilier, de la construction, de la restauration, de l'alimentation en gros, de l'hôtellerie et du revêtement bitumineux. Ils s'infiltrèrent aussi dans le secteur des télécommunications par le biais des entreprises de téléphone cellulaire et de téléavertisseur.

Le COT tire sa force de son organisation structurée et de sa très grande capacité à dissimuler ses activités criminelles derrière une apparence de légitimité. Même lorsqu'on procède à des arrestations, les conséquences sont rarement catastrophiques. En janvier 1997, un membre du clan Sicilien a écopé de dix années d'emprisonnement pour l'importation de deux tonnes de cocaïne. Le même individu avait été arrêté pour recyclage d'argent en 1994, dans le cadre de

l'opération COMPOTE. En avril 1997, Frank COTRONI et son fils ont été condamnés respectivement à sept et huit années de prison pour complot en vue d'importer 170 kilogrammes de cocaïne.

En juin 1997, l'OPÉRATION CHOC, une opération conjuguée du SPCUM et de la GRC, a démantelé une organisation spécialisée dans l'importation de haschisch liquide de la Jamaïque. Un des dirigeants avait des liens avec une organisation Sicilienne et menait ses affaires depuis le pénitencier où il était incarcéré.

Un des grands handicaps qui affectent bien des enquêtes complexes sur le COT se résume au fait que les peines imposées sont souvent plus brèves que la durée de l'enquête. En 1997, Joseph LAGANA, un avocat condamné pour avoir recyclé 47 millions de dollars pour une organisation Sicilienne s'est prévalu d'une disposition de la loi qui permet à un contrevenant non violent de présenter une demande de libération après avoir purgé le sixième de sa peine. Dans ce cas, le sujet a été libéré après avoir purgé un peu plus de deux années d'une peine de treize ans.

Dans les Maritimes, maints envois et déchargements importants de drogue ont été dirigés et financés par des groupes du COT de Montréal et de Toronto. Vu le niveau élevé d'intérêt porté par le COT à cette région et les nombreux succès qu'il y a connus, il est probable que la côte est va demeurer un point d'escale important pour les grandes opérations d'importation de drogues.

Perspective

- Les criminels de souche italienne vont continuer de pratiquer la corruption afin d'obtenir des faveurs et persister dans leurs efforts afin d'éviter les poursuites. Leur aptitude à exercer leur influence sur les dirigeants politiques et financiers constitue une menace pour la sécurité du Canada.
- Le recyclage d'argent va continuer d'être une de leurs principales activités.

- Grâce à leur énorme richesse, tirée d'activités illégales, les criminels de souche italienne qui possèdent des entreprises légitimes vont pouvoir livrer une concurrence déloyale aux autres entreprises en coupant les prix.
- Les organisations criminelles de souche italienne continuent de présenter une menace réelle au Canada. Leurs relations avec d'autres organisations criminelles ajoutent encore à leur énorme pouvoir.

LES HELLS ANGELS ET AUTRES BANDES DE MOTARDS CRIMINALISÉS

Faits saillants

- La bande des HELLS ANGELS demeure une des organisations criminelles les plus puissantes et les mieux structurées au Canada. En 1997, elle a poursuivi sa croissance en ajoutant trois nouvelles sections aux onze autres qu'on trouvait déjà au pays.
- Sa principale activité, et la plus lucrative, demeure le trafic des drogues.
- Au Québec, le conflit armé opposant les HELLS ANGELS aux ROCK MACHINE se poursuit toujours.

Situation actuelle

Des 38 bandes de motards criminalisés (BMC) connues au Canada, celle des HELLS ANGELS demeure de loin la plus puissante et la mieux organisée. La GRC considère toujours la lutte contre cette organisation criminelle comme une priorité policière nationale.

Au Québec, la guerre entre les HELLS ANGELS et les ROCK MACHINE constitue une priorité pour la police. Ce conflit, qui a éclaté en juillet 1994, a jusqu'ici coûté la vie à 68 personnes. Il a été la cause de 313 incidents violents dont 71 tentatives de meurtre, 81 attentats à la bombe et 93 incendies criminels visant des établissements et des bars exploités par ces bandes. Il est évident que cette guerre s'étend désormais à toute la province.

En 1997, des dirigeants des ROCK MACHINE ont tenu des pourparlers avec leurs homologues des BANDIDOS, établis à Houston. On a aussi vu des membres des ROCK MACHINE en compagnie de membres des OUTLAWS, établis à Ottawa et à Toronto. On croit que les ROCK MACHINE ont obtenu le statut d'aspirants des BANDIDOS, qui vont probablement les absorber d'ici la fin de l'année. La bande des BANDIDOS, qui a pris naissance au Texas en 1966, compte maintenant 67 sections et quelque 600 membres à travers le monde. L'arrivée imminente des BANDIDOS au Canada a forcé les HELLS ANGELS à réorganiser leurs effectifs et leurs clubs d'aspirants. En mars 1997, on a créé une sixième section, la Section du SUD, dans la région de Montréal. Tous les membres de cette section montrent un casier judiciaire sans tache depuis cinq ans, ce qui pourrait leur permettre d'éviter des poursuites en vertu du projet de loi C-95.

Au Québec les BMC demeurent profondément impliquées dans le commerce de la drogue et les HELLS ANGELS dirigent la plupart des installations de culture de marijuana hydroponique. Au printemps de 1997, la Sûreté du Québec a démantelé trois installations de culture hydroponique. La première aurait été reliée à la section de Montréal des HELLS ANGELS, la deuxième était dirigée par les DEATH RIDERS, un club d'aspirants de la section de Montréal et la troisième était reliée aux SATAN'S GUARD, une bande affiliée à la section de Trois-Rivières.

La politique des BMC d'intimidation constante visant l'appareil judiciaire constitue la tendance la plus dommageable au Québec, à l'heure actuelle. A ce jour, elle a entraîné la destruction de treize véhicules de police et elle a pris une tournure tragique avec le meurtre de deux agents de correction, au cours de l'été de 1997. Un membre en vue des HELLS ANGELS attend présentement de subir son procès en rapport avec son rôle dans ces meurtres.

Dans la région d'Ottawa, une opération conjuguée de la GRC et du Service de police de Gatineau a mené à l'arrestation de huit associés connus de la section de Trois-Rivières des HELLS ANGELS et des NOMADS, établis à Montréal. Ces individus ont fait l'objet d'accusations portées en vertu de la nouvelle loi anti-gang pour des infractions reliées aux drogues.

C'est en Ontario qu'on retrouve le plus grand nombre de bandes de motards criminalisés (13) et de membres appartenant à de telles organisations. Malgré un marché des drogues lucratif, les HELLS ANGELS n'ont pas encore établi de section dans cette province. Les événements survenus en 1997 marquent cependant un changement dans l'ordre des choses, principalement à cause de l'influx constant en Ontario des HELLS ANGELS du Québec et de leur bande rivale, les ROCK MACHINE. Les BMC locales ont réagi en recrutant de nouveaux membres et associés, en formant des partenariats stratégiques, en grossissant leur arsenal et en s'occupant de la fortification de leurs propriétés. Les hostilités entre les BMC de l'Ontario se sont également intensifiées.

L'opération DISMANTLE, est une initiative provinciale visant les SATAN'S CHOICE à laquelle participent huit services de police de l'Ontario. Elle a permis d'arrêter 135 individus en vertu de plus de 1 085 chefs d'accusation et dès juin 1997, de causer des dommages importants aux infrastructures des sections de Sudbury, de Thunder Bay, de Hamilton et de Milton. L'enquête a freiné l'expansion des SATAN'S CHOICE en Ontario. Des membres des SATAN'S CHOICE ont été arrêtés pour l'attentat à la bombe perpétré au poste de la police de Sudbury en décembre 1996.

L'opération CHARLIE, une enquête portant sur les activités criminelles des membres et des associés de la section de St. Catharines des OUTLAWS, était une opération conjuguée permanente. Elle a mené à l'arrestation de neuf personnes en vertu de nombreux chefs d'accusation reliés aux drogues, à la

prostitution et à la tentative de meurtre. On a déposé un total de 14 accusations reliées au trafic de drogues et aux armes contre le président de la section et l'ancien président national, Mario PARENTE.

Au Manitoba, les LOS BROVOS, établis à Winnipeg, ont célébré leur 30e anniversaire en octobre 1997. Cette bande compte quelque 24 membres actifs et neuf apprentis et serait devenue un club d'aspirants des HELLS ANGELS. Les SPARTANS, pour leur part, comptent encore deux sections, une à Brandon et une autre à Winnipeg.

En Saskatchewan, la bande des REBELS, établie à Saskatoon, est devenue un club d'aspirants des HELLS ANGELS. Elle deviendra fort probablement la première section des HELLS ANGELS en Saskatchewan, en 1998.

En juillet 1997, les GRIM REAPERS de l'Alberta ont enterré leurs couleurs pour se joindre aux HELLS ANGELS. Les HELLS ANGELS ont formé deux nouvelles sections, l'une à Edmonton et l'autre à Calgary. Les membres des REBELS d'Alberta sont des aspirants des HELLS ANGELS.

Les cinq sections des HELLS ANGELS de la Colombie-Britannique dominent le trafic de la drogue dans cette province, en particulier la culture de marijuana hydroponique, qu'elles exportent en grandes quantités aux États-Unis. Ils sont également impliqués dans l'achat de commerces et d'immeubles et la production de spectacles sexuels en direct pour diffusion sur l'Internet.

Les menaces et les agressions continuent d'être les tactiques privilégiées par les HELLS ANGELS pour intimider les victimes, les témoins possibles et de plus en plus, la police et les agents chargés de l'application de la loi. Ce recours généralisé à la violence se reflète dans la tactique appelée <<essaimage>>, qui consiste pour les membres des BMC et leurs associés à encercler un camarade pour le protéger de la police et empêcher son arrestation.

La section de Halifax des HELLS ANGELS éprouve de sérieuses difficultés financières. D'après les renseignements obtenus, la section devrait beaucoup d'argent aux HELLS ANGELS du Québec à la suite d'une tentative ratée d'importation de drogues. La police croit que les HELLS ANGELS n'abandonneront pas la mainmise sur leur territoire des Maritimes même si la section actuelle semble mal équipée pour <<prendre les choses en main>>. La région joue un rôle crucial dans l'importation des drogues et ne sera pas abandonnée à d'autres BMC ou organisations criminelles.

En 1997, on a assisté à Halifax au second meurtre relié aux BMC en autant d'années. En 1996, un membre des LOS BRAVOS (Winnipeg) était la victime. En 1997, il s'agissait d'un homme d'affaire local associé aux HELLS ANGELS, Robert MacFARLANE. Divers services faisaient enquête sur son compte et on l'avait relié à plusieurs criminels locaux, dont la plupart étaient mêlés au commerce des drogues. Deux personnes de Québec, reliées aux HELLS ANGELS, ont été inculpées de ce meurtre. L'une d'elles avait aussi été impliquée dans le meurtre de deux membres des ROCK MACHINE.

Certains membres de la section de Halifax continuent d'évoluer localement dans le milieu de la drogue. La police croit qu'ils sont reliés à une série d'opérations d'importation de drogue de grande envergure. Ils ont également été impliqués dans des tentatives d'intimidation de gardes à l'institution où se trouve détenu un membre des HELLS ANGELS qui purge une peine de dix-huit mois pour possession de drogues en vue d'en faire le trafic.

L'activité des BMC à Halifax préoccupe aussi les Forces armées canadiennes, dont le service de police a consigné au moins trois cas où des militaires affectés à Halifax ont rencontré des membres ou des associés de bandes connues de motards criminalisés. En outre, le plus récent membre de la section de Halifax à

recevoir son écusson des HELLS ANGELS était cuisinier à bord d'un navire des Forces armées jusqu'à son licenciement au début de l'année 1995.

Le Charlottetown Harley Club s'associe librement aux bandes <<un-pourcentistes>>. Il se fait discret, mais certains membres s'adonnent à des activités criminelles, surtout au trafic de la drogue dirigé par les HELLS ANGELS. Le club compte actuellement 18 membres en règle et trois apprentis. Ils fréquentent les HELLS ANGELS de la Nouvelle-Écosse.

Au Nouveau-Brunswick, la section de Québec des HELLS ANGELS domine le commerce de la drogue grâce à la bande EMERY MARTIN dans le nord-ouest de la province. Cette bande a subi un dur coup cette année quand quelques-uns de ses dix membres ont été inculpés à la suite d'une opération d'infiltration. Dans les régions de Hillsborough et de Moncton, les 12 membres du club de motards criminalisés les BACCHUS, poursuivent leurs activités criminelles avec le consentement des HELLS ANGELS.

En avril 1997, le Parlement a modifié le Code criminel afin de donner aux autorités le moyen d'intenter des poursuites dans le cas des crimes commis par des organisations criminelles comme les bandes de motards criminalisés. Depuis, plusieurs membres de gangs, y compris des membres des ROCK MACHINE de Kingston, ont été arrêtés et inculpés en vertu de la nouvelle loi. En octobre 1997, à Edmonton, la police a arrêté six membres des REBELS, y compris leur président, (ainsi qu'un apprenti, deux aspirants et un associé) et les a accusés de trafic de drogues, de complot en vue de faire le trafic, de possession d'armes prohibées, d'entreposage illégal, de recel et de recyclage d'argent. En novembre 1997, l'escouade CARCAJOU a saisi les locaux des HELLS ANGELS à Québec, en se prévalant des dispositions de la nouvelle loi anti-gang. En décembre, Maurice BOUCHER, chef de la section des NOMADS, a été arrêté et inculpé du meurtre prémédité de deux agents de correction. La

mise en oeuvre de la stratégie Nationale pour combattre les bandes de motards criminalisés adoptée en février 1998, se poursuit. La stratégie constitue un effort coordonné des organismes d'application de la loi visant à démanteler les activités des bandes de motards criminelles au Canada.

Perspective

- La guerre incessante que se livrent les HELLS ANGELS et les ROCK MACHINE et l'arrivée des BANDIDOS pourraient provoquer une escalade de violence chez les bandes de motards criminalisés au Québec et en Ontario.
- Les menaces et l'intimidation des victimes, des témoins possibles et des policiers vont continuer de contribuer aux succès des BMC.

AUTRES ASPECTS SURVEILLÉS ET ÉLÉMENTS NOUVEAUX

LA CIRCULATION ILLÉGALE D'ARMES À FEU

Situation actuelle

Les armes à feu représentent une menace constante pour les policiers canadiens et les autres responsables de l'application de la loi. Au Canada, les criminels ont facilement accès à une grande variété d'armes à feu, dont un nombre croissant d'armes automatiques. Dans bien des cas, les armes à feu saisies par la police sont introduites légalement au Canada et ont ensuite été achetées ou volées par des criminels. Dans d'autres cas, ces armes, surtout des armes de poing et des fusils d'assaut, sont introduites au pays illégalement.

On compte actuellement plus de 1,2 million d'armes à feu enregistrées au Canada, pour la plupart des armes de poing. On ignore pour l'instant le nombre de carabines et de fusils que possèdent les Canadiens, mais il dépasserait de beaucoup le nombre d'armes à feu enregistrées. Au cours des 20 dernières années, plus de 87 000 armes à feu ont été rapportées volées, perdues ou disparues au Canada. Cela indique clairement que le monde interlope dispose d'un énorme arsenal.

Cet arsenal est alimenté par l'afflux constant d'armes à feu illégales au Canada. Une arme à feu de contrebande peut être utilisée à maintes reprises par des criminels jusqu'à qu'ils s'en débarrassent ou qu'elle soit saisie par la police. Il arrive fréquemment que la police récupère des armes à feu qui se trouvent au Canada depuis vingt ans.

Les États-Unis demeurent la source de la plupart des armes à feu légales et illégales qu'on retrouve au Canada. Il est relativement facile pour les Canadiens d'acheter des armes à feu aux États-Unis soit en personne soit par l'entremise

d'un prête-nom. Des individus et des petits groupes importent en contrebande des armes à feu au Canada en passant par les ports d'entrée normaux et par les points de passage frontaliers non surveillés. Ils transportent habituellement de deux à douze armes à feu. Les passeurs d'armes à feu ne sont pas nécessairement des repris de justice ou des membres d'organisations criminelles, même si la plupart de leurs clients le sont. Douanes Canada a saisi 1 317 armes à feu en 1997, dont 1 025 (78%) étaient des armes de poing. En grande majorité, ces armes à feu étaient les armes personnelles de citoyens des É.-U. et n'avaient rien à voir avec des opérations de contrebande.

Les renseignements continuent d'indiquer que les réserves autochtones, en particulier Akwesasne, servent à faire entrer des armes à feu illégales au Canada. Elles ont aussi servi de centres d'entreposage et de distribution d'armes illégales. En septembre 1997, la GRC a saisi de nombreuses armes à feu, y compris des fusils d'assaut, au cours d'une descente effectuée dans la réserve de Kahnawake. Cette opération a confirmé que la réserve servait de cache pour des armes illégales importées en contrebande des États-Unis et vendues à diverses organisations criminelles de l'Ontario et du Québec. On trouve au Canada des gens séduits par l'idéologie des milices américaines ou qui endossent des idéologies antigouvernementales semblables. Ces individus considèrent la possession de nombreuses armes à feu comme essentielle à leur conception de la liberté personnelle et certains ont été reliés à la contrebande d'armes à feu.

Les armes à feu sont essentielles à la poursuite d'activités criminelles et la plupart des organisations criminelles s'assurent d'avoir facilement accès à des armes à feu en constituant des caches d'armes. En octobre 1997, au Québec, l'escouade anti-gang CARCAJOU a découvert dans une cache d'armes 13 armes à feu, ainsi que des munitions, des grenades et des explosifs. Les renseignements indiquent que les armes devaient être utilisées dans le conflit opposant les HELLS ANGELS aux ROCK MACHINE.

On s'affaire actuellement à élaborer et à mettre en place une base de données nationale sur les armes à feu, pour donner suite aux initiatives du groupe de travail du ministère de la Justice sur la circulation illégale des armes à feu. On inscrira dans cette base de données, qui doit être mise en exploitation en octobre 1998, toutes les armes à feu confiées aux services canadiens d'application de la loi. Le dépistage centralisé des armes utilisées dans la perpétration d'infractions criminelles permettra d'en établir la provenance. L'information ainsi obtenue servira à faciliter les enquêtes policières et à constituer une base de renseignement stratégique et tactique sur les armes à feu.

Perspective

- Les criminels et les organisations criminelles vont continuer de chercher à se procurer des armes à feu, en particulier des armes puissantes à tir rapide.

ENFANTS VICTIMES DE DÉLITS SEXUELS

Faits saillants

- Les enfants victimes de délits sexuels et d'exploitation sexuelle font l'objet d'une stratégie nationale en voie d'élaboration par le SCRC, par divers services d'application de la loi et par autres agences gouvernementales.
- L'Internet apparaît comme le principal instrument qui favorise ce type d'activité criminelle.

Situation actuelle

On devient de plus en plus conscient de la nature prédatrice des délits sexuels commis contre les enfants, aussi bien au Canada que sur le plan international. La pédopornographie, la prostitution, le tourisme sexuel, l'enlèvement pour fin d'exploitation sexuelle, les enfants disparus et les activités des pédophiles et prédateurs sexuels sont devenus des questions prioritaires pour la police et les services d'application de la loi, les organismes de protection de l'enfance, les

groupes militants et les gouvernements. On s'inquiète en particulier du raffinement croissant des méthodes utilisées par les pédophiles et de leur aptitude à utiliser les technologies nouvelles comme l'Internet pour trouver et piéger leurs victimes.

Perspective

- Une conscience accrue au sein du public et l'élaboration de politiques et lignes directrices vont constituer des armes puissantes dans la lutte menée afin de protéger les enfants des délits sexuels et de l'exploitation sexuelle.

LE CRIME ORGANISÉ DANS LES PORTS MARITIMES CANADIENS

Faits saillants

- On a dissout la police de Ports Canada et confié l'application des lois dans les ports canadiens à des entreprises de sécurité privées et aux services de police locaux.
- Les organisations criminelles se servent des ports maritimes pour importer de la contrebande au Canada et exporter des biens illégaux à destination des marchés étrangers.
- Les services canadiens d'application de la loi continuent de faire de nombreuses saisies de drogue dans les ports maritimes, confisquant parfois plusieurs kilogrammes d'héroïne, de cocaïne et de cannabis.

Situation actuelle

Le Service canadien de renseignements criminels évalue actuellement la menace posée par les organisations criminelles à l'intégrité des ports d'entrée maritimes du Canada. Cette démarche s'effectue en collaboration avec la GRC, Douanes Canada et les services de police municipaux et provinciaux chargés de l'application de la loi dans les ports canadiens. On a complètement dissout la

police de Ports Canada à la fin de l'année 1997 et ce sont des entreprises de sécurité privées qui se chargent actuellement de la sécurité portuaire, l'application générale des lois relevant du service de police compétent. A Vancouver, le Coordinated Law Enforcement Unit (CLEU) a créé un groupe de renseignements portuaire pour aider à combattre le crime organisé dans le port de Vancouver.

Les organisations criminelles sont solidement enracinées dans tous les grands ports maritimes canadiens et sont à l'origine de la quantité massive de contrebande qui entre au Canada par ces ports. Cette tendance se compare à la pénétration du milieu des affaires par les organisations criminelles. Elles y parviennent habituellement en plaçant des membres, des associés, des parents et des amis dans des postes légitimes au port.

Cette présence permet aux organisations criminelles d'acquérir une connaissance précieuse des méthodes d'importation et des procédures portuaires et de surveiller les activités d'application de loi au port. Les associés occupant des postes clés facilitent le mouvement de la contrebande aux ports et s'assurent qu'elle reste dissimulée jusqu'à ce qu'on puisse la ramasser et la distribuer sur le marché de la contrebande. Ils facilitent aussi le vol et le détournement de biens importés légitimes ainsi que l'exportation de biens illégaux, tels que des véhicules volés, du Canada vers d'autres pays. Les groupes impliqués dans cette activité incluent les organisations criminelles traditionnelles, le crime organisé de souche asiatique et de souche est-européenne et les bandes de motards criminalisés.

Des immigrants illégaux ainsi que des produits illégaux incluant les drogues, l'alcool, le tabac et les armes à feu, entrent au Canada par les ports maritimes. Dans l'ensemble, les drogues illégales posent actuellement la plus grande menace. Douanes Canada, avec l'assistance de la GRC et d'autres services de

police, a saisi des quantités importantes de drogues à leur entrée aux ports maritimes du Canada, dissimulées le plus souvent dans des envois légitimes de produits d'importation. Parmi les saisies importantes effectuées en 1997 signalons les 455 kilogrammes de cocaïne dissimulés dans un conteneur de café colombien saisis au port de Vancouver, les sept kilogrammes d'héroïne dissimulés dans des barils de produits chimiques dangereux provenant de Chine saisis au port de Toronto, les 353 kilogrammes de cocaïne dissimulés dans les palettes d'une cargaison de café provenant du Brésil et les près de 1 700 kilogrammes de marijuana dissimulés à l'intérieur d'un conteneur réfrigéré de denrées alimentaires de la Jamaïque, saisies au port de Halifax.

Perspective

- On va continuer d'utiliser les ports maritimes pour faire entrer des immigrants illégaux et des quantités importantes de contrebande au Canada, incluant des drogues. L'exportation de véhicules volés à des pays étrangers va aussi se poursuivre.
- Le SCRC va évaluer l'étendue de la menace que pose l'activité criminelle organisée à l'intégrité des ports canadiens.

LES ORGANISATIONS CRIMINELLES ET LE PASSAGE D'ILLÉGAUX

Faits saillants

- Le passage d'illégaux au Canada est une entreprise lucrative et en plein essor. Il est possible de soutirer de fortes sommes d'argent de personnes cherchant à se réinstaller.
-

Situation actuelle

Le passage d'illégaux est une vaste entreprise. Les associations qui s'y adonnent opèrent dans le monde entier, dans des pays aussi divers que l'Iran,

l'Inde, la République populaire de Chine (RPC), le Sri-Lanka, le Pakistan, Hong Kong, la Thaïlande, le Nigeria, le Brésil, les États-Unis et le Canada.

Les associations criminelles peuvent charger de 5 000 \$ à 50 000 \$ à leurs clients, selon la destination et la complexité de l'itinéraire de passage. Le coût inclut généralement de faux documents et des billets d'avion, ainsi que l'utilisation de locaux d'hébergement et de contacts pendant le voyage. Dans la plupart des cas, les organisations de passage d'illégaux opérant au Canada sont vaguement affiliées aux grandes organisations criminelles ou totalement indépendantes de celles-ci. Les organisations criminelles internationales comme les triades, les BIG CIRCLE BOYS et les groupes de souche russe s'occupent également de la plupart des aspects du passage d'illégaux.

Il a toujours été difficile d'identifier les itinéraires utilisés pour le passage d'illégaux, car ils changent rapidement, presque tous les mois. De nombreux clandestins passent par le Canada pour se rendre aux États-Unis. Certains clandestins s'adonnent à des activités criminelles graves dès leur arrivée au Canada, souvent pour payer les faux documents et les dettes liées à leur passage. Ces activités peuvent inclure la prostitution, l'extorsion, le trafic des drogues et le vol. Aux États-Unis, on a relevé des méthodes de remboursement qui mettaient littéralement les migrants aux travaux forcés. On a relevé quelques rares cas semblables au Canada.

Perspective

- Le passage d'illégaux va continuer de faire problème car il est doublement attirant pour les organisations criminelles auxquelles il promet un rendement élevé sur leur investissement et le risque des peines relativement mineures en cas de condamnation.
- Au Canada, le passage d'illégaux ira du citoyen qui participe à une infraction isolée, comme l'escorte illégale d'un parent, au passage organisé par

d'importantes et puissantes organisations multinationales travaillant de concert avec le crime organisé.

LA CONTREBANDE DE BIENS

Faits saillants

- Le crime organisé continue de contrôler la contrebande, surtout au centre du Canada. Le gros du tabac de contrebande passe de l'Ontario et du Québec aux provinces de l'Ouest et de l'Est, tandis que d'autres biens de consommation passent plutôt du sud au nord et vice versa.
- Vu la présence du crime organisé, il est certain que les opérations de contrebande sont très bien organisées, profitent de ressources illimitées et présentent un risque élevé de violence et de corruption.
-

Situation actuelle

En 1997, on a assisté à d'importants changements dans le domaine de la contrebande de biens. Plusieurs enquêtes complexes ont mené à des condamnations assorties à la gravité des infractions. Un contrebandier ontarien a écopé d'une peine de six années d'emprisonnement accompagnée d'une amende d'un million de dollars. Un juge de la Colombie-Britannique a statué que la contrebande d'alcool et de tabac constituait un crime aussi grave que le trafic des drogues.

L'alcool et le tabac dominant toujours la contrebande de biens de consommation, à cause de la demande et des prix de détail élevés. En 1997, le transport interprovincial des produits du tabac a commencé à susciter de sérieuses préoccupations, surtout dans le cas du transport de grandes quantités de tabac de l'Ontario et du Québec, où les prix sont bas, vers d'autres parties du pays. La nouvelle Loi sur le tabac projet de loi C-71, adoptée en avril 1997, devrait fournir

les pouvoirs légaux nécessaires pour s'occuper des envois interprovinciaux. La mise en application de cette loi relèvera essentiellement de Santé Canada. Parmi les tendances observées en 1997, on relevait la vente à des détaillants autochtones, surtout par des détaillants des réserves, de tabac détaxé destiné aux résidents des réserves autochtones. Un individu de Kahnawake distribuait des produits du tabac à plus de 170 dépanneurs dans la région de Montréal. Dans une réserve de Colombie-Britannique on a réduit les quotas de tabac pour tenter de mettre un frein à ce type d'activité.

L'alcool constitue un autre bien de consommation intéressant pour les contrebandiers. La Régie des alcools de l'Ontario estime que le commerce illégal de l'alcool rapporte 644 millions de dollars. L'écart des prix est plutôt renversant. Par exemple, une bouteille d'alcool de 750 millilitres, dont le prix canadien est de 20 \$, se vend 9,50 \$ aux États-Unis et 13 \$ au marché noir. Au Canada, les taxes sur une bouteille de 750 ml s'élèvent à 16,14 \$ ou 83% du prix de détail, comparativement à 5,51 \$ ou 44% du prix de détail aux États-Unis.

En Ontario, plusieurs membres d'une grosse organisation de contrebande ont été cités à leur procès. L'alcool provenait d'une douzaine de distilleries des É.-U. En Alberta, la privatisation de la vente des alcools amène un risque de détournement du système d'approvisionnement. Pendant ce temps, la British-Columbia Liquor Distribution Branch (LDB) constatait, à l'occasion d'inspections régulières, qu'environ 70% des établissements autorisés n'achetaient pas leur alcool de la LDB.

Les preuves de fabrication d'alcool frelaté ou clandestin se sont accumulées en 1997. Un alambic démantelé dans la région de Montréal pouvait produire jusqu'à 35 000 litres par semaine, tandis qu'un autre, à Québec, produisait 800 litres par semaine. Sur une période de huit mois, l'installation de Montréal a fourni à un gros distributeur de contrebande 3 900 caisses d'alcool.

Les principaux points d'entrée de la contrebande se trouvent toujours en Ontario et au Québec, où le crime organisé contrôle encore la majeure partie de la contrebande.

Peu d'organisations s'en tiennent uniquement à la contrebande. Une enquête récente portant sur un groupe important de contrebande de biens a permis de conclure que ce groupe s'adonnait à la fraude, au vol, à l'achat et à la vente d'alcool frelaté, à la possession de fausse monnaie, à la corruption, à l'importation des drogues, au trafic et au recyclage de l'argent, en plus de la contrebande habituelle d'alcool et de tabac. En outre, les groupes ne se contentent pas simplement de faire de la contrebande d'alcool et de tabac. Au cours d'enquêtes récentes, on a trouvé des bijoux, des pierres précieuses, de faux et d'authentiques cigares cubains, des parties d'animaux protégés et menacés d'extinction, des jeans, des pièces d'ordinateur, du poulet, du beurre et des CFC dans la masse de biens de contrebande franchissant la frontière dans les deux sens. Tout produit très recherché pouvant rapporter gros peut se retrouver sur le marché noir.

En 1997, la Régie des alcools de l'Ontario a rapporté que l'augmentation de ses ventes a porté ses profits de 34 à 701 millions de dollars, ce qui représente 750 millions de dollars de revenus en taxes provinciales. De telles augmentations indiquent bien l'efficacité des mesures de l'Initiative anticontrebande (IAC) pour éduquer le public sur la nature de la contrebande de biens, en démontrant que cette activité est loin d'être un crime sans victime.

Perspective

- Les contrebandiers vont continuer de s'adapter aux mesures de répression, en variant leurs stratégies, en formant des alliances et en passant à de nouveaux biens de consommation selon les circonstances.

- La violence associée à la contrebande, tout comme la présence d'un nombre croissant d'armes de contrebande sur le marché canadien, va soulever de sérieuses inquiétudes au sujet de la sécurité du public.

LE TRAFIC DES DROGUES

Faits saillants

- Les produits du cannabis, suivis de près par la cocaïne, sont demeurés les drogues illicites les plus populaires au Canada en 1997. La demande pour les drogues chimiques reste grande, mais varie considérablement selon la disponibilité d'autres substances psychotropiques. La consommation d'héroïne, bien que moins répandue que celle d'autres drogues illicites, demeure une des principales préoccupations des autorités policières et sanitaires.
- Les autorités sanitaires canadiennes sont très inquiètes de la forte incidence d'infection au VIH chez les usagers qui s'injectent des drogues, en particulier de l'héroïne et plus récemment, de la cocaïne.
- Le trafic des drogues reste la principale source de revenus pour la plupart des organisations criminelles actives au Canada.
- On importe chaque année au Canada plus de 100 tonnes de haschich, surtout pour le compte d'organisations de Montréal qui la distribuent dans l'est du Canada et le nord-est des états-Unis. Plus de la moitié de ces importations sont le fait d'organisations criminelles établies à l'étranger.
- Le crime organisé de souche italienne oeuvre à l'échelon supérieur de l'importation et de la distribution de plusieurs types de drogues. Les organisations de souche asiatique s'occupent activement de trafic d'héroïne et de plus en plus, de trafic de cocaïne, depuis son importation jusqu'à sa distribution dans la rue. Les trafiquants de souche colombienne contrôlent toujours une bonne partie du trafic de la cocaïne dans les villes de l'est et du centre du Canada. Les bandes de motards jouent un rôle majeur dans l'importation et la distribution à grande échelle du cannabis, de la cocaïne et des drogues chimiques. Des entrepreneurs indépendants du Canada et de l'étranger s'avèrent des fournisseurs importants de drogues pour le marché canadien.

Situation actuelle

Les autorités sanitaires, partout au Canada, prévoient une hausse constante de l'incidence du VIH chez les narcomanes qui s'injectent. Cette tendance s'est

manifestée même dans les villes qui disposent depuis longtemps de mesures préventives bien gérées pour réduire les risques, comme les programmes d'échange de seringues et de vulgarisation. L'incidence accrue et la prédominance des infections au VIH coïncident avec une tendance croissante chez les usagers à s'injecter la cocaïne, soit seule soit avec d'autres drogues comme l'héroïne. Cette tendance a de graves répercussions. Dans la région d'Ottawa, par exemple, la fréquence du VIH chez les personnes qui profitent du programme d'échange de seringues est passée de 8 % en 1993 à 19 % en 1997. à Vancouver, elle est passée de 25 % en 1995 à environ 50 % en 1997.

Certains groupes criminels qui s'occupent du transport de drogues illicites continuent aussi de faire le trafic d'autres biens de consommation dont la fausse monnaie et les cartes de crédit, les armes, le tabac, l'alcool et dans certains cas, les illégaux.

HÉROÏNE

Situation actuelle

Pendant toute l'année 1997, l'héroïne de l'Asie du Sud-Est est demeurée disponible partout au Canada à des prix plus bas que jamais et à des degrés de pureté supérieurs à 90 %. Le trafic d'héroïne d'Asie du Sud-Ouest est resté à un niveau modeste, mené essentiellement par de petits groupes de trafiquants de l'Asie du Sud-Ouest, du Moyen-Orient et d'Afrique. Plus récemment, des criminels de l'Ancienne Union soviétique ont mis à l'essai leur capacité de mettre de l'héroïne de l'Asie du Sud-Ouest sur le marché canadien. La disponibilité de l'héroïne colombienne sur le marché canadien serait très limitée. Les matériel d'analyse actuel des laboratoires au Canada ne permet pas de déceler l'origine des échantillons d'héroïne saisis.

En 1997, les enquêteurs ont remarqué une incidence accrue de petites quantités d'héroïne expédiées au Canada par la poste ou des services de messageries commerciaux. La dissimulation d'héroïne dans des matières dangereuses a été constatée à Toronto en 1997, lorsqu'on a découvert environ 7 kilogrammes d'héroïne à l'intérieur de barils d'arsenic en provenance de la République populaire de Chine.

La plus grosse saisie d'héroïne effectuée au Canada en 1997 a eu lieu le 28 décembre, à l'aéroport international Pearson de Toronto. Les services compétents ont découvert 42 kilogrammes d'héroïne de l'Asie du Sud-Est dissimulés derrière les panneaux muraux de la salle de toilette d'un avion de ligne.

En 1997, la GRC, la DEA, le FBI et les douanes du Canada et des É.-U. ont terminé une enquête conjointe à long terme visant des criminels de souche asiatique établis au Canada et aux É.-U. qui faisaient la contrebande de narcotiques à la frontière. En plus de procéder à deux reprises à un achat surveillé de 2 kilogrammes d'héroïne, les enquêteurs ont fait échouer un complot où des trafiquants de Vancouver devaient fournir 7 kilogrammes d'héroïne à des individus de Boston en échange de 25 kilogrammes de cocaïne. D'autres suspects ont tenté d'engager des agents d'infiltration pour assassiner un rival en Alberta. La police a arrêté cinq hommes, qui habitaient à Vancouver, à Calgary et à Boston.

COCAÏNE

Situation actuelle

Même s'il y a toujours des complots pour importer de la cocaïne au Canada par navire-mère et par avion, la plupart des gros envois arrivent par camion, des États-Unis ou par conteneur, en provenance d'Amérique du Sud. Effectivement,

les conteneurs constituent le plus grand risque. En décembre, à Vancouver, les services compétents ont découvert 420 kilogrammes de cocaïne dans un conteneur chargé de café en provenance de Colombie.

La cocaïne entre notamment au Canada dissimulée dans des chaussures, des articles de toilette, des valises à double fond et dissoute dans de l'alcool. Les passeurs sont surtout des femmes de 20 à 35 ans environ, qui importent clandestinement la cocaïne au Canada à bord de vols commerciaux en provenance de pays des Antilles et surtout de la Jamaïque et de Trinité-et-Tobago. Une organisation établie à Edmonton transporte la drogue directement de Colombie à Edmonton, en passant par le Mexique et les états-Unis, dissimulée dans le réservoir d'essence de véhicules sportifs utilitaires.

Les groupes de trafiquants colombiens sont parfaitement conscients de l'importance accordée et des ressources consacrées par les services d'application de la loi aux envois de drogue provenant d'Amérique du Sud et ils mettent au point d'autres itinéraires pour passer en toute sécurité des drogues aux états-Unis et au Canada. Il existe des indications à l'effet que certains trafiquants pourraient tenter de réduire le risque posé à leurs envois en Amérique de Nord en les acheminant par le Moyen-Orient.

La plupart des itinéraires d'importation de cocaïne vers les états-Unis sont maintenant contrôlés par les cartels de drogue mexicains. Même s'il n'y a pas de preuves tangibles que ces groupes sont actifs au Canada, la plupart des organisations criminelles au Canada font le trafic de la cocaïne à un certain niveau. Comme toute autre forme de commerce, le trafic de la cocaïne dépend de l'offre et de la demande et les groupes canadiens vont probablement traiter avec les groupes mexicains s'ils ne le font pas déjà. En effet, les grandes quantités de cocaïne saisies aux états-Unis dans des camions en route vers le Canada pourraient indiquer l'existence de liens entre des Canadiens et les groupes mexicains établis aux é.-U.

CANNABIS

Situation actuelle

- Marihuana -

La culture hydroponique de la marihuana pose toujours un sérieux problème partout au Canada. Il s'agit d'une énorme industrie, pouvant rapporter d'immenses profits aux criminels qui s'y adonnent. Un individu qui exploite une petite installation hydroponique de 50 plants, pouvant produire chaque année trois récoltes de marihuana d'une teneur de 15% en THC, peut s'attendre à obtenir 225 000 \$ au gros pour une récolte annuelle. La plupart des services de police ont rapporté une augmentation du nombre total de plants saisis, des emplacements découverts et de la taille des installations. Les bandes de motards et d'autres organisations criminelles sont étroitement associés au commerce de la marihuana hydroponique, sans pour autant exercer un contrôle absolu. Au Québec, la police a mis à jour des ateliers d'exploitation de marihuana, des emplacements secrets où des travailleurs emballent des bourgeons de marihuana et préparent les résidus de marihuana pour les transformer en haschich liquide.

Le Canada ne compte pas au nombre des principales sources d'approvisionnement en marihuana pour le marché des é.-U., mais l'exportation de marihuana 'abBC Bud'bb aux états-Unis s'avère une affaire florissante en Colombie-Britannique. La GRC et la Sûreté du Québec ont aussi relevé des envois de marihuana 'abQuébec Gold'bb vers le nord-est des états-Unis. On dispose aussi de renseignements sur des groupes criminels ontariens qui exportent de la marihuana canadienne.

Les principales sources de la marihuana importée vendue sur le marché canadien continuent d'être la Colombie, le Mexique, la Jamaïque et la Thaïlande.

- Hachisch -

Selon la police, on estime l'importation clandestine d'environ 100 tonnes de haschich au Canada chaque année. Les envois de plusieurs tonnes arrivent de l'Asie du Sud-Ouest (Afghanistan et Pakistan), du Moyen-Orient (Liban) et d'Afrique du Nord (Maroc) par navire-mère ou dissimulés dans des conteneurs expédiés par bateau. Ces envois sont presque entièrement à destination de Montréal. Le commerce du haschich demeure très lucratif et un importateur peut s'attendre à tirer environ 35 millions de dollars d'un envoi de 10 tonnes livré à Montréal et revendu en lots de plusieurs tonnes. Des ressortissants étrangers organisent au moins la moitié des importations d'envergure et vendent des cargaisons entières à des grossistes de Montréal qui en font ensuite la distribution. Des organisations criminelles, y compris le crime organisé de souche italienne, le Gang de l'Ouest et les Hells Angels, et plusieurs entrepreneurs canadiens n'appartenant à aucune organisation criminelle établie, collaborent ensemble pour les envois de plusieurs tonnes. On saisit parfois du haschich dissimulé dans du fret aérien, à l'arrivée au Canada.

Au début de l'année 1997, on a procédé à l'arrestation de membres d'une des plus importantes organisations internationales de trafiquants de haschich, à la suite d'une opération d'infiltration de grande envergure. Au cours de cette opération, la GRC et la DEA, agissant de concert, ont intercepté quatre tonnes de haschich à Montréal et quatre autres tonnes à Newark, au New Jersey, apparemment destinées à Montréal. Cette drogue faisait partie d'un envoi de 17 tonnes, transbordé dans un navire d'infiltration des é.-U. dans le Pacifique-Sud.

En février 1997, on a saisi près des côtes irlandaises un navire transportant de 50 à 60 tonnes de haschich au Canada. Une organisation criminelle de Montréal entretenant des liens avec les Hells Angels et des caïds des Pays-Bas était à l'origine du complot. Dans les deux cas précités, le haschich provenait ou devait provenir du Pakistan.

On a trouvé du haschich dans plusieurs conteneurs expédiés par bateau interceptés en 1997, y compris 326 kilogrammes dans une cargaison de poivre, à Burnaby, en Colombie-Britannique. L'envoi provenait de Madras, en Inde. Plusieurs gros envois de haschich destinés au Canada ont été saisis à l'étranger, dont 475 kilogrammes saisis dans la cargaison d'un avion à Lahore, au Pakistan, destinés à une société de textile fictive au Québec.

- Huile de hachisch -

La plupart des saisies de haschich liquide effectuées au Canada en 1997 ont eu lieu à l'AIP et mettaient en cause des voyageurs revenant de la Jamaïque. Le plus souvent, la drogue était dissimulée dans des vêtements de contrebande et des bagages. La plus grosse saisie faite à Vancouver en 1997, soit 75,5 kilogrammes de drogue dissimulés dans un conteneur de café colombien, représente un incident isolé au chapitre des méthodes de transport. On a déjoué un complot consistant à importer 450 kilogrammes de drogue au Canada en utilisant environ 15 passeurs, et on a pu arrêter plusieurs individus dont un gros trafiquant du Québec. En 1997, il y a eu d'autres cas où on avait dissimulé du haschich liquide dans des avions de ligne, en particulier dans le compartiment avionique et les toilettes. De telles saisies indiquent une collusion parmi les employés d'exploitation, en particulier le personnel de piste au départ et à l'arrivée. L'an dernier la GRC a arrêté dix bagagistes pour contrebande de drogues.

Parallèlement à l'essor spectaculaire de la culture de la marijuana au Canada, on y constate une augmentation proportionnelle de la fabrication de haschich liquide. Comme la marijuana possède déjà une forte teneur en THC, il n'est pas rare de trouver du haschich liquide dont la teneur en THC est supérieure à 50%. Le produit domestique ne représente qu'une faible partie du haschich liquide disponible au Canada, mais il mérite qu'on en parle puisque sa production et sa disponibilité risquent d'augmenter.

DROGUES CHIMIQUES

Situation actuelle

La fabrication domestique de drogues chimiques illicites comme le PCP, les métham-phétamines et le LSD se poursuit. Les services compétents ont découvert des laboratoires clandestins produisant de l'Ecstasy (MDA) et mis à jour des complots pour fabriquer de nouvelles drogues comme le Nexus et divers produits pharmaceutiques contrefaits. Les bandes de motards sont parties prenantes à plusieurs de ces combines. On continue d'effectuer de nombreuses saisies de stéroïdes anabolisants en provenance d'Europe, de l'Ancienne Union soviétique et des états-Unis. Malgré la proclamation du projet de loi C-8, en mai 1997, à la fin de l'année 1997 on n'avait pas encore terminé la rédaction des règlements régissant la délivrance des permis d'importation et d'exportation de précurseurs chimiques.

Perspectives

- La fréquence du VIH chez les narcomanes qui s'injectent va continuer d'augmenter.
- Il y aura d'autres complots pour importer des envois de plusieurs tonnes de drogues à bord de navires-mères ou d'aéronefs privés. Cependant, les conteneurs expédiés par bateau et par fret aérien vont demeurer le moyen de transport de choix, à cause du faible risque de détection et de son coût peu élevé.
- Même s'il n'y a pas de preuves tangibles de l'activité de la mafia mexicaine au Canada, on ne peut pas écarter la possibilité de liens avec les principales organisations criminelles au Canada.
- L'exportation de marijuana domestique va augmenter à mesure que les producteurs canadiens dénichent des marchés pour leurs produits aux états-Unis.

LES PRODUITS DE LA CRIMINALITÉ

Faits saillants

- Comme par les années passées, les organisations criminelles ont profité de l'absence de rapports financiers obligatoires au Canada pour déplacer des fonds illicites en 1997.
-

Situation actuelle

Tendances en matière de recyclage d'argent et difficultés des services de répression

Comme elles le font dans d'autres pays, les organisations criminelles continuent de se servir d'entreprises autres que les institutions financières pour recycler les produits de la criminalité. On s'inquiète en particulier des investissements étrangers faits dans l'économie canadienne par des personnes et des sociétés reliées aux organisations criminelles. Ces investissements n'étant jamais directement reliés à une infraction précise présentent donc un véritable défi pour les forces de l'ordre.

Le mouvement transfrontalier d'argent par les organisations criminelles qui cherchent à dissimuler l'origine de fonds illicites se poursuit sans relâche. Au cours des trois dernières années, par exemple, le Groupe mixte des produits de la criminalité de Toronto (GMPCT) a signalé le transfert du Canada et vers le Canada de 10 millions de dollars en argent, via l'aéroport international Pearson de Toronto.

Changements et occasions de répression

En 1997, on a présenté diverses mesures législatives pour lutter contre le recyclage de l'argent. La nouvelle Loi réglementant certaines drogues et autres

substances a permis aux groupes des produits de la criminalité d'effectuer avec succès plusieurs ventes surveillées au cours du deuxième semestre de 1997. Les modifications apportées au Code criminel (projet de loi C-95) permettent désormais de saisir et de confisquer les instruments utilisés par le crime organisé pour commettre des infractions. Les services de police se sont prévalus de ces nouveaux pouvoirs pour saisir le repaire des Hells Angels à St-Nicolas, au Québec, en novembre 1997.

Perspective

- L'expansion rapide du commerce électronique procure de nouveaux moyens de recyclage au crime organisé et présente des défis de taille pour les forces de l'ordre. Parmi les secteurs les plus touchés par l'avènement du commerce électronique on retrouve les industries du voyage et des finances, dont les recycleurs d'argent et les trafiquants de drogues se servent amplement. Le commerce électronique inter-entreprises est également un secteur-clé en pleine croissance et les sociétés utilisent de plus en plus l'Internet pour acheter des fournitures et acquitter des comptes. Les organisations criminelles vont continuer d'utiliser massivement l'échange de biens et de services entre les entreprises, en particulier dans le domaine non financier, pour camoufler le recyclage de fonds illicites.
- On ignore quelles seront les conséquences de l'expansion du commerce électronique sur la capacité de la police de lutter contre le recyclage de l'argent. De même, l'efficacité des lois et des règlements actuels dans l'environnement électronique, ainsi que la validité des mandats de perquisition par rapport aux transactions électroniques internationales, restent incertaines.

LA CONTREFAÇON

Faits saillants

- En 1997, le nombre de faux billets de banque canadiens rapportés à la police s'est accru de plus de 26 % par rapport à 1996. Le billet de 20 \$ compte pour 36 % des faux billets rapportés au Canada.

- Les pertes attribuables aux fausses cartes de crédit sont passées à 88 millions de dollars en 1997, soit 8 millions de plus qu'en 1996. On estime que la contrefaçon est responsable de près de 50 % de ces pertes.
- La disponibilité de numériseurs et d'autre matériel d'édition a permis aux organisations criminelles de produire des fausses cartes de crédit extraordinairement ressemblantes.
-

Situation actuelle

Le faux-monnayage rapporté a augmenté régulièrement en 1997. La coupure de 20 \$ a remplacé la coupure de 10 \$ comme principal produit des fabricants de faux billet canadiens. La coupure de 10 \$, qui représentait 57 % des faux billets reçus en 1996, est tombé à 31 % en 1997. La coupure de 20 \$ est passée de 31 % des faux billets en 1996, à 36 % en 1997.

Les organisations criminelles ayant réussi à reproduire la vignette de sécurité qui apparaît sur les plus grosses coupures (20 \$, 50 \$, 100 \$ et 1 000 \$), près de 50 % de tous les faux billets rapportés portent donc maintenant une fausse vignette de sécurité. Moins de 8 % des faux billets interceptés en 1996 affichaient une vignette de sécurité.

Le rapport entre la fausse monnaie canadienne et la fausse monnaie des É.-U. rapportées à la police n'a pas changé depuis 1996. La fausse monnaie des É.-U. correspondait à 16 % des faux billets rapportés en 1997.

On estime que la contrefaçon est responsable de 50 % des pertes liées aux fraudes par carte de crédit. La pratique de glaner des informations sur des cartes de crédit authentiques pour les utiliser avec de fausses cartes de crédit s'étend de façon marquée. Environ la moitié des fausses cartes de crédit canadiennes comportant des informations glanées sont utilisées à l'extérieur du Canada.

Perspective

- La disponibilité de la fausse monnaie et les pertes dues aux fausses cartes de crédit vont augmenter en 1998. La disponibilité de matériel d'édition perfectionné a simplifié la production de faux billets, permettant ainsi à un plus grand nombre d'organisations criminelles de s'y adonner.
- La pratique de glaner des informations sur les cartes de crédit pour les utiliser avec de fausses cartes de crédit va augmenter en 1998. Ce type d'activité va remplacer l'utilisation de fausses cartes de crédit exigeant qu'on inscrive manuellement les données pour effectuer une transaction.

LA CRIMINALITÉ TECHNOLOGIQUE

Faits saillants

- On utilise de plus en plus l'Internet pour s'adonner à toutes sortes d'activités criminelles.
- Les lecteurs de cartes électroniques, qui donnent accès aux fonds et permettent de les transférer d'un compte bancaire à l'autre, sont devenus la cible de prédilection des spécialistes de l'entrée par effraction.

Situation actuelle

On utilise de plus en plus l'Internet pour faciliter la commission de crimes, y compris la prostitution, le trafic des drogues, la distribution de pédopornographie et la fraude. En janvier 1997, une enquête menée à Montréal a mis à jour trois sites Internet utilisés pour dépouiller des visiteurs de millions de dollars. Les sites, qui offraient des photos pornographiques gratuites et l'accès à leurs pages web, fraudaient les utilisateurs en débranchant leurs modems pour les rebrancher à un numéro de téléphone dans l'ancienne république soviétique de Moldavie. Les utilisateurs finissaient donc par payer des interurbains en Moldavie, sur lesquels les opérateurs des sites prélevaient une part substantielle.

L'appel se poursuivait même après qu'on ait éteint l'ordinateur et ne prenait fin qu'à la suite d'un redémarrage complet.

La prolifération de la technologie a fait naître de nouvelles formes d'entrée par effraction et de vol. Les criminels peuvent maintenant accéder les systèmes informatisés de guichet automatique, type Interac, et obtenir des sommes d'argents illégalement en transférant des fonds en peu de temps.

Perspective

- En raison du besoin de garantir l'anonymat et la sécurité des communications, les organisations criminelles ne manqueront pas d'utiliser de plus en plus l'Internet. Cela ne manquera pas de poser des problèmes, en particulier dans le cas de la fraude et de la distribution de pédopornographique.
- On continuera de s'intéresser aux fraudes en matière d'abonnements, qui permettent d'avoir accès facilement à des comptes bancaires, dans le cas de recyclage de l'argent et de vol important.

À PROPOS DE CE RAPPORT

Lorsqu'ils associent certains groupes ethniques au crime organisé, les auteurs ne veulent pas insinuer que tous les membres de ces groupes se livrent à des activités criminelles, ni que les autorités des pays d'origine de ces personnes ont permis ces activités ou y ont participé. Il n'est question que des activités illégales de certaines organisations criminelles dont la majorité des membres appartiennent à la même ethnie.

Ce rapport vise à aider nos partenaires à dresser des plans stratégiques, ainsi qu'à favoriser la collaboration entre tous les organismes qui luttent contre le crime organisé.

Les partenariats que forment les services policiers et les organismes d'application de la loi sont de la plus haute importance. Ceux-ci doivent non

seulement unir leurs efforts, mais aussi s'allier aux décideurs et, avant tout, au public. C'est pourquoi ce rapport a aussi pour but de le sensibiliser afin qu'il nous donne son appui. Si la police veut faire échec au crime organisé, elle doit pouvoir compter sur la collaboration de citoyens qui s'intéressent au bien-être de leur famille et de leur quartier.

La lutte contre le crime organisé n'est pas uniquement l'affaire de la police et du gouvernement. Elle regarde la collectivité et tous ceux qui espèrent en l'avenir de la société canadienne.